XXXI CHAPITRE GÉNÉRAL ORDINAIRE

Saragosse, 13 juillet 2025

COMMUNICATION #3

COMMUNICATION AUX SOEURS DE LA CONGRÉGATION ET DES LAÏCS DE LA FAMILLE SAINTE ANNE.

La journée a commencé par une prière animée par Sœur Rosa Muñoz. La question qui ressort de cette prière était : "Comment vivez-vous dans la difficulté ? En silence, nous avons contemplé une vidéo de Jésus dans les moments forts de sa mission.

Par la suite, le procès-verbal des jours antérieurs est lu et approuvé.

Ensuite, Sœur Pilar Omella a présenté le rapport du Domaine de la Pastorale et de l'Animation Missionnaire. soulignant qu'évangéliser, c'est Jésus. Elle a mentionné que le Domaine de la Pastorale a comme horizon la mission évangélisatrice la de Congrégation dans l'Église, Peuple de Dieu, à partir de notre identité de Sœurs de la Charité de Sainte Anne. Elle a souligné également que cette mission devient de plus en plus urgente en raison du contexte culturel et historique dans lequel elle se déroule. Elle considère comme un objectif que, οù allons, partout nous nous annoncions l'Évangile.

Elle a ajouté que le Pape François nous invite à être une Église qui sort, s'approchant non seulement des périphéries physiques mais aussi des périphéries existentielles. Par conséquent, nous devons être une Congrégation qui sort et être ouverte au changement afin de faire face aux défis de cette époque.











Elle a fait ressortir des thèmes très importants tels que le lien entre la Fondation Juan Bonal avec le Volontariat Sainte Anne, le plan de communication et le manuel de Prévention et de Protection, ainsi que différents documents et matériels pastoraux.

Comme défi, elle a indiqué que notre Charisme est notre message : cultiver la culture vocationnelle, rendre l'Évangile concret dans les communautés et les centres comme des espaces de rencontre.

La session s'est terminée par une pause et a repris avec la présentation de la Sœur Crisanta Cordero dans le Domaine de la Famille Sainte Anne. Elle commence en nous rappelant que nous reconnaissons que le don charismatique reçu de l'Esprit a été donné à d'autres personnes qui, de différentes manières, sont en communion avec la Congrégation, formant avec elle la Famille Sainte Anne (Const. 9).

Elle a mentionné quelques limites et forces dans lesquelles la Famille Sainte Anne a évolué et a été présente dans tous les continents, développant un sens d'appartenance à travers la communication fraternelle par divers canaux, et a maintenu dans les groupes et les communautés laïques l'inquiétude, le désir et l'appel de l'Esprit à vivre la charité, en répondant aux besoins de leur environnement le plus proche.

L'après-midi, la prière nous a invitées à prier pour la paix dans le monde et nous avons demandé à Marie d'intercéder pour la paix dans les nations. Sœur Rosa Muñoz, responsable de la Prévention et de la Protection, a ensuite pris la parole, en commençant par le message « Tu Comptes : tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu 25).

Elle a rappelé que le pape François, en 2018, a écrit une lettre citant ce qui suit : « Si un membre souffre, tous souffrent avec lui » (1 Corinthiens 12,26). Elle a souligné que l'attention est une façon d'être et que, en tant que Congrégation, nous ne voulons pas passer à côté, mais éviter toutes sortes d'abus, en marchant et en vivant pleinement ce que nous sommes appelées à être : créer des espaces sûrs. Elle a souligné l'élaboration du Manuel pour la Protection de l'Intégrité et de la Liberté des personnes, ainsi que la mise en œuvre des activités au cours de ces années.

Sœur Elsy Thomas poursuit avec le rapport du Service économique. Elle a mentionné des orientations et des propositions d'amélioration, indiquant que les budgets sont élaborés sur la base de la réalité, ce qui est le principal instrument pour promouvoir la responsabilité, la vie de l'austérité, la transparence et la révision du témoignage de la pauvreté.

Elle a souligné l'importance de travailler ce service avec des yeux contemplatifs et des oreilles attentives pour découvrir les besoins et canaliser les ressources en faveur du développement humain intégral. Enfin, elle a relevé que, dans les décisions économiques, le bien-être humain et la justice sociale doivent être prioritaires.

À la fin, elle a exprimé sa gratitude, reconnaissant ce service comme une grâce, et a rappelé que derrière chaque décision économique, il y a des personnes, et qu'il est donc essentiel de discerner soigneusement chaque étape.

Les Mémoires ont été approuvés et les travaux du 13 juillet se sont ainsi achevés. Avec notre affection fraternelle,

Les Sœurs du Chapitre.





